

Communiqué de presse

Nouvelle hausse tarifaire du stationnement autocar à Paris : les autocaristes en colère menacent de bloquer Paris

La Mairie de Paris augmente les tarifs du Pass Autocar de 60 % et invente une nouvelle norme : l'Euro 7.

Applicables à compter du 2 janvier 2017, les nouveaux tarifs engendrent une hausse significative du coût du stationnement pouvant atteindre 60 % par rapport aux tarifs en vigueur au 2nd semestre 2016 (350 % en un peu plus de 2 ans pour certaines catégories).

De surcroît, les diminutions tarifaires annoncées pour les véhicules les moins polluants (Euro 5 et Euro 6) sont très modérées et discriminatoires. De l'ordre de 18% au maximum, elles ne concernent que les Pass abonnés et ne bénéficieront pas aux entreprises se rendant occasionnellement sur Paris, quand bien même leurs véhicules répondraient aux normes d'émission les plus vertueuses.

Cette augmentation considérable, qui intervient dans un contexte économique particulièrement difficile, aggravera la baisse de la fréquentation touristique à Paris.

En publiant des tarifs applicables aux autocars répondant à une norme aujourd'hui encore inexistante (Euro 7), la Mairie de Paris démontre une nouvelle fois sa méconnaissance la plus profonde du secteur de l'autocar. Elle s'arroge la possibilité de créer des normes Euro, compétence dévolue à l'Union européenne. En imposant une norme qui n'existe pas, la Mairie de Paris commet une entrave à la liberté d'entreprendre.

Interrogée à ce sujet, elle précise que la norme Euro 7 a été indiquée pour désigner la norme en avance sur la norme en vigueur afin d'englober les autocars électriques ou fonctionnant au GNV (gaz naturel pour véhicules) et GNL (gaz naturel liquéfié). Or, ces nouvelles technologies répondront à l'avenir toujours à la norme Euro 6. Pour rappel, seules 11 stations d'avitaillement gaz pour poids lourds seront opérationnelles en île de France, à horizon 2020, pour les 1000 autocars circulant à Paris chaque jour. En outre, les motorisations alternatives ne permettent pas aujourd'hui de parcourir les distances nécessaires aux autocaristes en provenance de province ou de l'étranger pour se rendre à Paris.

Ces mesures successives laissent penser que l'autocar est responsable à lui seul de la pollution parisienne alors qu'il ne représente que 0,3% du trafic routier.



Les professionnels dénoncent une nouvelle fois le dogmatisme de la Mairie de Paris dont les décisions incompréhensibles aboutiront à des résultats contraires à leur objectif. Face à l'absurdité des tarifs, les entreprises n'auront d'autre choix que de circuler dans Paris plutôt que de payer le stationnement, contribuant ainsi à l'augmentation des nuisances écologiques et corrélativement à la réduction de la qualité de vie des parisiens.

Depuis de nombreux mois, les professionnels du transport par autocar tentent de se faire entendre par les élus de Paris en faisant preuve de pédagogie malgré le contexte et acceptent le dialogue et la recherche du consensus. Aujourd'hui, la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) adresse un ultimatum à la Mairie de Paris en lui demandant de respecter ses engagements concernant la possibilité pour les véhicules Euro 5 et 6 de continuer à circuler après 2020 et de renoncer aux augmentations tarifaires scandaleuses. A défaut, les entreprises de transport par autocar françaises et européennes se verront dans l'obligation d'entreprendre des actions de mobilisation d'envergure.

Les fédérations de transport routier de voyageurs et de tourisme qui s'associent à ce communiqué de presse :

- **AEBTRI**- Association of the Bulgarian Enterprises for International Road Transport and the Roads
- **ANAV** - Italian Association of Passenger Transport
- **BDO** - Federal German Association of Bus and Coach Operators
- **FBAA** - Fédération Belge des exploitants d'Autobus et d'Autocars et des organisateurs de voyages
- **CPT** - Confederation of Passenger Transport UK
- **KNV** - Royal Dutch Transport Federation
- **Les Entreprises du Voyage**
- **OFAE** - Hellenic Federation of Road Transports
- **UNTRR** - National Union of Road Hauliers from Romania
- **WKO** - The Austrian Economic Chamber - Transport section

P.J. : tableau récapitulatif des augmentations tarifaires du Pass Autocar

Paris, le 19 octobre 2016

Contacts Presse :

Ingrid Mareschal - Déléguée générale
Téléphone : 01 40 82 62 72 - Courriel : ingrid.mareschal@fntv.fr

Anne-Marie Pouliquen - Responsable de la communication
Téléphone : 01 40 82 62 78 - Courriel : anne-marie.pouliquen@fntv.fr